



■ JUSTICE

# Robert, Don Quichotte gagnant

Le journaliste Denis Robert est attendu demain au procès en appel de Clearstream. Il a été relaxé en première instance et a remporté tous ses procès contre la banque des banques

Ismaël KARROUM  
 i.karroum@charentelibre.fr

**D**enis Robert va de nouveau se retrouver à la barre d'un tribunal. Le cœur léger et «*la parole bien plus libre qu'en première instance*». Le journaliste qui a dévoilé le fonctionnement de Clearstream est attendu demain, en même temps que le général Rondot, à la barre du procès en appel de Clearstream. Comme Dominique de Villepin, Denis Robert a été relaxé en première instance. Contrairement à Dominique de Villepin, le parquet n'a pas fait appel. Denis Robert ne risque plus rien.

«*Dans cette affaire, je dois être le seul témoin qui n'a été motivé que par la vérité. Ni par le lucre, ni par la volonté de régler des comptes. Je ne prends donc pas cette nouvelle convocation comme une épreuve. C'est au contraire un devoir, une façon de terminer le travail que j'ai commencé*», dit-il à la veille de faire face aux magistrats qui doivent rejurer Imad Lahoud, Jean-Louis Gergorin et Dominique de Villepin.

Clearstream, c'est le fil conducteur des quinze dernières années



Denis Robert est installé en Moselle. Un poste avancé idéal pour observer le Luxembourg. Le Grand-Duché, ses banques et sa banque des banques, Clearstream.

Photo archives AFP

Clearstream, c'est  
la puissance de feu  
de 10.000 banques !  
C'est 11.400 milliards  
d'euros

de la vie de Denis Robert. Le journaliste est installé en Moselle. Un poste avancé idéal pour observer le Luxembourg. Le Grand-Duché, ses banques et sa banque des banques, Clearstream.

L'ex de *Libé* a enquêté, fouiné, gratté. Minutieusement. Pendant des années. Surtout, il a recueilli les confidences, les documents d'Ernest Backes, l'un des créateurs de Clearstream. Des années d'enquêtes et trois livres: *Révélation\$, La Boîte Noire et Clearstream, l'enquête*. Plus des BD, dont une s'est retrouvée en compétition au festival d'Angoulême, il y a deux ans.

Il a trempé sa plume là où ça faisait mal, il s'est retrouvé emporté dans le tourbillon d'une affaire financière devenue un marigot politique. C'est lui qui a mis au jour le côté obscur de la finance mondiale. C'est lui, aussi, qui a récu-

péré les premiers - et vrais - listings de comptes de la banque des banques.

Clearstream a répliqué par dix années de guérilla judiciaire, une quarantaine de procédures dans plusieurs pays et une campagne médiatique et systématique de dénigrement.

### **Clearstream, sujet d'intérêt général**

Il a plié. N'a jamais rompu. Il y a laissé 30 à 40.000 euros en frais de justice. Plus les 128.000 euros récoltés par un comité de soutien pour l'aider à faire face. Clearstream a tenté de l'asphyxier, de le noyer dans un océan de procédures. Face à Goliath, David gagne parfois. «*Dans mes livres, je disais la vérité. Je ne pouvais pas abandonner*». Il a remporté toutes les procédures engagées par Clearstream à son encontre. Une quarantaine, dans plusieurs pays.

Surtout, la Cour de Cassation lui a rendu son honneur, a gravé

dans le marbre que son travail de journaliste était «*sérieux*», que la mécanique Clearstream était «*un sujet d'intérêt général*».

De quoi gonfler à bloc un homme raillé, dénigré par les communicants de la multinationale et... ses propres confrères français. Edwy Plenel a décrété que son travail n'était pas sérieux, Philippe Val l'a taxé d'antisémitisme, comparant ses enquêtes au *Protocole des Sages de Sion* ! L'argument ultime, la tâche indélébile. «*Cette décision de la cour de Cassation, c'est une superbe réponse aux roitelets de l'investigation*», savourez Denis Robert. Revanche: ses livres interdits s'invitent à nouveau dans les librairies, depuis le début du mois (1).

### **Un système toujours en place**

Au bout de dix ans, qu'en reste-t-il ? Le volet politique a pris le pas sur le scandale financier, opérant comme un écran de fumée. Car l'affaire Clearstream, c'est avant

tout la dénonciation d'un système de fraudes, d'évasion fiscale, de comptes dissimulés, de blanchiment d'argent mafieux. «*J'ai fait démissionner le PDG et le staff de cette société. Mais Clearstream ne s'est jamais expliqué. Clearstream, c'est 11,4 trillions d'euros. C'est la puissance de feu de 10.000 banques*», rappelle Denis Robert.

C'est surtout un système, qui existe toujours, un outil qui permet des opérations opaques, pas toujours avouables. «*Grâce à ce système, on peut être en contact depuis Angoulême avec un marchand d'armes au Brésil, négocier une transaction, lui expédier six millions d'euros et se mettre d'accord sur le lieu de la livraison sans même que les informaticiens de Clearstream ne s'en rendent compte. C'est grave !*» Si grave que la lecture de *Tout sur Clearstream* fait froid dans le dos.

(1) «*Tout sur Clearstream*», de Denis Robert. Aux Éditions les Arènes.  
«*l'affaire des affaires*», sortie du Tome 3, de Robert, Lindinger et Astier chez Dargaud.